

Regards sur Anjou

Soirée-concert Anjou

Studio de musique ancienne de Montréal

Jeudi 30 octobre à 19 h 30



Comprenant plusieurs chanteurs professionnels a *cappella*, reconnus pour la pureté et la clarté de leurs voix, le Studio de musique ancienne vous invite à découvrir des œuvres vocales de deux compositeurs anglais homonymes à une lettre près : John Taverner, musicien de la Renaissance, et John Tavener, musicien d'aujourd'hui. Bien que près de cinq siècles les séparent, leurs œuvres illustrent la formidable continuité artistique de la tradition chorale britannique et partagent un langage commun. On y retrouve une atmosphère presque mystique portée par une écriture raffinée et recherchée. Un concert qui fait du bien à l'âme!

La logistique de ce concert est organisée avec le soutien de l'organisme Culture à la carte d'Anjou.

Les billets sont en vente 10 \$ l'unité, au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichet fermé, des billets seront disponibles à l'entrée.

Lieu : Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace. Les portes ouvriront à 18 h 45.

Renseignements : 514 493-8200 jour
514 493-8266 soir

Message de Luis Miranda

Une marge de manœuvre encore réduite



Chers Angevins et Angevines,

Le financement des arrondissements est un enjeu majeur dans les relations entre les arrondissements et la ville centre. Le processus décisionnel du financement appartient à la Ville et l'arrondissement d'Anjou subit une iniquité fiscale et budgétaire récurrente qui porte atteinte aux finances de l'arrondissement.

Ce déséquilibre est réel; il a été reconnu plusieurs fois par les différents acteurs municipaux. Depuis les fusions municipales, l'arrondissement a fait de nombreuses tentatives auprès de la ville centre pour arriver à une révision juste de notre financement. Malheureusement, nos demandes sont encore une fois ignorées.

Concrètement, une répartition juste et équitable aurait permis à notre conseil d'arrondissement un refinancement de près de 3 M\$, alors que nous allons recevoir seulement 900 000 \$ sur cinq années, dont 180 000 \$ pour 2015. De plus, la ville centre n'indexe pas les budgets de références, ce qui fait porter aux seuls arrondissements le poids de l'inflation et de la hausse des salaires. À titre d'exemple, la non-indexation des budgets reliés à la main-d'œuvre représentera un manque à gagner de 400 000 \$ en 2015, un coût que l'arrondissement devra assumer entièrement.

Par ailleurs, nous avons appris cet été la volonté de la ville centre de centraliser certains services comme le stationnement, le déneigement, le réseau routier ou la collecte des ordures. Cette centralisation assortie d'une harmonisation n'augure rien de bon pour les citoyens de notre arrondissement. En fait, une réduction de la qualité des services ainsi que l'imposition de nouvelles taxes de la ville centre sont à prévoir puisque rien ne démontre un gain d'efficacité des centralisations passées.

En terminant, je tiens à réitérer que je ne ménagerai aucun effort pour défendre vos intérêts et ceux de l'arrondissement auprès de la ville centre.

Comme à mon habitude, je vous invite à me joindre en appelant au 514 493-8010.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement
et conseiller de la Ville de Montréal

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

Réalisation et conception graphique
Octane Stratégies

Impression
Deschamps Impression

Tirage
21 100 exemplaires

Distribution
Société canadienne des postes (Médiaposte)

Site Web
ville.montreal.qc.ca/anjou

Dépôt légal
2^e trimestre 1980
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Copyright 2014 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de *Regards sur Anjou* est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



Mairie de l'arrondissement d'Anjou
7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine
Anjou (Québec) H1K 4B9
Ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h30
anjou@ville.montreal.qc.ca

Accueil, information et orientation
514 493-8000 ou 311

Culture, sports, loisirs et développement social
514 493-8200

Centre communautaire d'Anjou
7800, boulevard Métropolitain Est
514 493-8222

Urgence
911

Police
Poste de quartier 46
514 280-0146
Appels non urgents
514 280-2222

Travaux publics
(bris d'aqueduc et d'égout)
514 493-5130

Rapport sur la situation financière

Présenté le 9 septembre à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement

Chères citoyennes, Chers citoyens,

Tel que le prévoit la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose le rapport annuel sur la situation financière de l'arrondissement d'Anjou pour l'exercice 2013. Vous y trouverez également les projections financières de l'année 2014. Je conclurai en faisant état de nos orientations pour la planification budgétaire 2015 du budget de fonctionnement et du programme triennal d'immobilisations.

Résultats financiers de l'exercice 2013

En 2013, l'arrondissement a reçu de la ville centre une dotation budgétaire de 24 262 800 \$ pour son budget de dépenses et de 1 352 000 \$ pour les revenus. Cette dotation était nettement insuffisante pour réaliser nos opérations et maintenir la qualité des services offerts à nos citoyens. Dès lors, une taxe locale était requise afin d'équilibrer ce budget. Avec cette taxe, le budget fut majoré au montant de 29 747 900 \$.

Les précipitations abondantes de neige ont affecté nos dépenses en 2013. L'année s'est terminée avec des dépenses totalisant 31 134 000 \$ et des revenus de 2 086 000 \$ (cet écart provient d'une augmentation ponctuelle de nos revenus au chapitre des permis de construction). Nous avons eu recours à des ajustements financiers de 265 000 \$. À la fin de l'exercice, un écart favorable de 247 000 \$ fut dégagé par rapport aux prévisions budgétaires. Sans des revenus additionnels, nous n'aurions pu atteindre l'équilibre budgétaire, et ce, malgré des efforts soutenus afin de réduire les dépenses année après année.

Résultats du programme triennal d'immobilisations de l'exercice 2013

En 2013, la ville centre nous a alloué une enveloppe de 5 148 000 \$ pour réaliser des projets d'immobilisations. Dans les faits, l'arrondissement a investi 7 556 000 \$ en réaffectant des crédits non utilisés en 2012. Parmi les projets réalisés, notons :

- rénovations majeures et aménagement du nouveau Centre communautaire d'Anjou;
- réaménagement et installation d'équipements de jeux au parc des Roseaies;
- divers travaux de réfection routière et de circulation;
- divers travaux de voirie;
- achat de véhicules.

Le conseil d'arrondissement donne mandat à des experts-conseils d'élaborer des plans et devis afin d'encadrer et de planifier tous les travaux majeurs à être exécutés sur le territoire angevin.

Situation financière 2014

En 2014, le conseil d'arrondissement a adopté un budget total de 30 467 600 \$ constitué des transferts de la ville centre au montant de 23 498 800 \$, de revenus autonomes de 1 352 000 \$. Pour financer l'écart entre les montants alloués par la ville centre et nos besoins, nous avons eu recours à une taxe locale. À ce jour, nous visons l'équilibre budgétaire.

Programme triennal d'immobilisations 2014, 2015 et 2016

L'enveloppe du programme triennal d'immobilisations pour 2014 est de 5 148 000 \$. Une partie est consacrée à l'aménagement du terrain synthétique de soccer du parc Goncourt. Les travaux de réfection de la toiture, du système de climatisation du nouveau Centre communautaire d'Anjou constituent un autre élément important. L'arrondissement consacrera également un montant significatif à l'aménagement paysager et au réaménagement du stationnement de ce nouveau centre. Les travaux relatifs à la construction d'une annexe du côté est de l'aréna Chaumont et la rénovation aux abords du bâtiment concluront l'année 2014.

D'autres sommes seront allouées aux nombreux projets qui touchent les parcs, la réfection routière, etc. Nous renouvelerons également quelques véhicules spécialisés.

Orientations 2015

Dans le cadre du refinancement des arrondissements, nos attentes étaient très grandes. Nous espérons un réajustement significatif des transferts centraux afin de réduire le fardeau fiscal de nos citoyens. Cet espoir ne s'est pas réalisé. En effet, l'enveloppe budgétaire 2015 que nous venons de recevoir ne répond pas à nos besoins. Non seulement l'ajustement anticipé n'est pas à la hauteur, mais une fois encore notre enveloppe budgétaire n'a pas été indexée afin de nous permettre de faire face aux

augmentations du coût des contrats, de l'indexation des dépenses pour la rémunération, les biens et services. Nous voilà donc avec une enveloppe budgétaire réduite, ce qui constitue un défi pour dresser un scénario budgétaire 2015 permettant d'offrir aux citoyens les services auxquels ils ont droit, dans le respect de leur capacité de payer. Nous analysons en profondeur les impacts de la réforme du financement des arrondissements sur le budget 2015 de notre arrondissement.

Programme triennal d'immobilisations 2015, 2016 et 2017

La nouvelle enveloppe budgétaire pour ce programme prévoit des investissements totaux de 17 504 000 \$ pour les trois années, dont 6 178 000 \$ pour l'année 2015. La répartition de ces dépenses d'investissement a été rendue publique lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 20 août dernier.

Conclusion

Dans un contexte budgétaire de plus en plus difficile, nous avons pu, grâce à l'engagement des employés, des organismes, des citoyennes et citoyens, offrir des services de proximité de qualité. Je profite de ce rapport pour souligner leur contribution à la qualité de vie angevine.

Conformément à l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal*, je dépose la liste des contrats octroyés de 25 000 \$ et plus ainsi que la liste des contrats octroyés à un même fournisseur, de 2 000 \$ et plus et totalisant un montant de plus de 25 000 \$, pour la période de septembre 2013 au mois d'août 2014.

Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal



Vos élus, toujours disponibles

Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les **mardis 7 octobre** et **4 novembre, à 19 h**, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement.

Pour tout renseignement, composez le 514 493-8004.



Gilles Beaudry
Conseiller d'arrondissement
District Ouest
514 493-8019



Michelle Di Genova Zammit
Conseillère d'arrondissement
District Centre
514 493-8085



Luis Miranda
Maire d'arrondissement et conseiller de ville
514 493-8010



Andrée Hénault
Conseiller de ville pour l'arrondissement d'Anjou
514 493-8051



Paul-Yvon Perron
Conseiller d'arrondissement
District Est
514 493-8017



Bureau du citoyen

Rencontre sans rendez-vous de 9 h à midi pour discuter de tout sujet sur l'arrondissement et faire vos demandes ou vos commentaires.

Michelle Di Genova Zammit
Samedi 25 octobre



Réglementation

Abris d'auto temporaires

Les abris d'auto temporaires sont autorisés à partir du 1^{er} novembre. Toutefois, les structures métalliques peuvent être installées dès le 15 octobre. Voici les normes d'installation à respecter :

- Ces abris doivent être situés à au moins 1 m du trottoir ou, en l'absence de trottoir, à au moins 1,50 m de la bordure de la chaussée;
- Cette distance peut être réduite à 30 cm si l'abri est muni, de chaque côté, d'une fenêtre constituée d'un matériau transparent d'une superficie minimale 0,4 m².
- Dans ces cas, les fenêtres doivent se trouver à moins de 2,50 m du trottoir ou de la bordure;
- Ces abris doivent être constitués d'une structure métallique tubulaire de fabrication industrielle, recouverte d'un matériau translucide ou transparent de couleur blanche, non rigide (les autres matériaux comme le bois ou le tissu ne sont donc pas acceptés).

Renseignements : 514 493-5115.

Tiges de protection des aménagements paysagers

La mise en place de tiges de protection des aménagements paysagers le long du trottoir public est autorisée du 1^{er} novembre au 15 avril si les normes suivantes sont respectées :

- Les tiges métalliques sont interdites. Seules sont autorisées les tiges en bois dont les dimensions n'excèdent pas 2,5 cm par 5 cm et les tiges en fibre de verre de fabrication industrielle telle que Vision Plus de 1/4 po par 48 po ou un modèle équivalent;
- Leur hauteur minimale doit être de 1,20 m et leur hauteur maximale, de 2 m;
- La distance minimale entre les tiges est de 2 m.

Renseignements : 514 493-5115.

Sécurité routière

Si je suis conducteur...

- Je m'assure de voir, d'entendre et d'être vu
- Je respecte la signalisation
- Je cède le passage aux piétons
- J'immobilise mon véhicule avant un passage pour piéton ou une ligne d'arrêt
- Je signale mes intentions et allume les phares de mon véhicule pour bien voir et être vu

À Anjou, je suis 100 % vigilant!

Pour en savoir davantage, visitez le site ville.montreal.qc.ca/anjou



Déneigement des terrains



Votre entrepreneur a-t-il son permis?

Conformément au règlement de l'arrondissement, les entrepreneurs qui déneigent les entrées, les allées et les aires de stationnement des terrains privés doivent détenir un permis délivré par l'arrondissement pour l'année courante. C'est au propriétaire de s'assurer que l'entrepreneur qu'il emploie à cette fin détient un tel permis.

Le coût du permis pour l'entrepreneur est de 100 \$ pour le premier véhicule à moteur et de 25 \$ pour tout véhicule supplémentaire enregistré au même nom. Ce montant est valable pour tous les contrats obtenus sur le territoire angevin. Ce permis est valide du 1^{er} novembre d'une année au 31 octobre de l'année suivante et ne peut être cédé à un autre. On peut se le procurer au bureau Accès Anjou, situé au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine. Les heures d'ouverture sont du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30.

De plus, l'entrepreneur doit poser au moins un poteau délimitant l'aire où il effectuera l'enlèvement de la neige. Ce poteau doit indiquer de façon claire et lisible le numéro du permis de l'arrondissement ou le nom et le numéro de téléphone de l'entrepreneur en déneigement.

Renseignements : 311.

FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCES

Les bureaux administratifs de l'arrondissement, ainsi que les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermés le lundi 13 octobre, jour de l'Action de grâce.

Rappels saisonniers

Collectes automnales

QUOI ?

Résidus verts incluant les feuilles mortes

Résidus verts acceptés : les résidus de nettoyage de jardins, de potagers et d'arbres fruitiers, les rognures de gazon (bien que la pratique de l'herbicyclage soit fortement encouragée), les branches de conifères uniquement (1 m de long et 5 cm de diamètre maximum) et les feuilles mortes

QUAND ?

Tous les mercredis jusqu'au 19 novembre

COMMENT ?

Déposer les contenants rigides réutilisables (boîtes en carton et sacs en papier) devant le bâtiment, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Note : Afin de lutter contre l'infestation de l'agrile du frêne, les branches de feuillus sont ramassées à part des résidus verts. En aucun cas, les feuilles ne doivent être poussées dans la rue, les contrevenants s'exposent à des amendes!

Objets encombrants et résidus de construction, rénovation et démolition (CRD)

Encombrants acceptés : meubles (excluant matelas et meubles rembourrés), électroménagers (enlever les portes), chauffe-eau, appareils dont les halocarbures ont été récupérés.

Résidus de CRD acceptés : petites quantités de bois, gypse, mélamine, métaux ferreux et non ferreux, matériaux de revêtement, etc.

Le premier jeudi de chaque mois

Les objets encombrants doivent être attachés, emballés ou écrasés et être déposés devant le bâtiment, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci, après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Note : Il est interdit de déposer des objets rembourrés, des objets contenant des halocarbures et des objets comportant des clous ou de la vitre brisée.

Résidus domestiques dangereux (RDD) et appareils des technologies de l'information (TIC)

Collecte itinérante réservée aux particuliers. Les industries, les commerces et les institutions doivent faire appel à l'entreprise privée.

Le 4 octobre de 9 h à 17 h, à la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine

Apportez les RDD (huiles, peintures, piles, produits toxiques, pesticides, médicaments, bouteille de propane, tube fluorescent, etc.).

Les appareils issus des technologies de l'information (ordinateurs, appareils électroniques) seront également récupérés gratuitement en collaboration avec ARPE-Québec.

Branches d'arbres feuillus sur demande seulement

Branches acceptées

Les branches de feuillus (frêne, bouleau, érable, orme d'Amérique, chêne, hêtre, tilleul d'Amérique, lilas, etc.)

Les 8 et 22 octobre et les 5 et 19 novembre

Pour vous en départir, communiquez avec le bureau Accès Anjou au plus tard le lundi précédant la date de la collecte au 311. Les branches peuvent être ramassées dans un délai de 4 jours selon l'achalandage.

S'assurer que le diamètre du tronc n'excède pas 20 cm (8 po), soit la capacité maximale de la déchiqueteuse (ce travail sera fait sur place afin de lutter contre l'agrile du frêne).

Déposer les branches de feuillus sur la propriété, en bordure du trottoir, sans empiéter sur celui-ci après 19 h la veille de la collecte. Ne pas les attacher. Mettre le côté coupé vers la rue.

Mois de la prévention des incendies et de la sécurité civile de Montréal

Grande Évacuation le 8 octobre



La 5^e édition du Mois de la prévention des incendies et de la sécurité civile de Montréal se poursuit jusqu'au 12 octobre. En plus de profiter de cette période pour rappeler les règles de prudence dans diverses situations (avertisseur fonctionnel à chaque étage d'un logement, par exemple), les agents de prévention et les pompiers du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) invitent tous les citoyens à participer à **La Grande Évacuation le mercredi 8 octobre, à 19 h.**

Organisé en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, cet événement vise à sensibiliser chaque famille, chaque citoyen à l'importance de préparer un plan d'évacuation en cas d'incendie, à en parler en famille (ou entre habitants du logement) et à faire régulièrement un exercice d'évacuation.

Cette grande évacuation se tiendra donc **partout au Québec le même jour, au même moment.** Faites participer vos enfants, petits et grands! Que chacun sache quoi faire en cas d'incendie peut sauver la vie de chaque membre de votre famille.

Pour consulter la programmation complète du Mois de la prévention, visitez le site Internet du SIM à ville.montreal.qc.ca/sim.

Compost

Distribution gratuite les 11 et 12 octobre

Riche en éléments nutritifs, le compost est idéal pour redonner de la vigueur à la pelouse, enrichir le sol des plates-bandes et des arbustes ou encore protéger les plantes vivaces contre les mauvaises herbes. De plus, c'est un moyen horticole efficace qui contribue à réduire l'enfouissement. Les Angevins et les Angevines pourront obtenir gratuitement du compost les **samedi 11 et dimanche 12 octobre, de 8 h à 16 h**, au Complexe environnemental de Saint-Michel situé au 2235, rue Michel-Jurdant. Les citoyens doivent apporter leur pelle et des contenants solides. Une preuve de résidence est exigée.

Rétrospective journée portes ouvertes



On aperçoit sur la photo ci-dessous les élus d'Anjou en compagnie de la mascotte Anjouer et d'Angevins.

Malgré un temps maussade, nombreux ont été les citoyennes et citoyens d'Anjou à venir participer à la journée portes ouvertes du 13 septembre dernier. Évidemment, avec la pluie battante, les activités intérieures, notamment celles qui se sont déroulées à la mairie d'arrondissement et à la bibliothèque, ont été prises d'assaut. Les participants ont pu s'entretenir avec les élus, le personnel de l'arrondissement ainsi que certains de leurs partenaires associatifs. Les nouveaux résidents mais aussi les Angevins et Angevins de longue date ont découvert des facettes insoupçonnées de leur milieu de vie. Quelques photos ont été prises à cette occasion.

Soirée-conférence

10 clés pour survivre aux soirs de semaine

Judi 16 octobre à 19 h

Centre communautaire d'Anjou



© Victo Diaz Lamich

L'arrondissement d'Anjou vous convie à assister à la conférence d'Alex et de Gen « 10 clés pour survivre aux soirs de semaines », par la nutritionniste et globe-trotteuse **Geneviève O'Gleman** et **Alexandra Diaz**, animatrice, fin gourmet et adepte de la course à pied. Reconnues également pour leur populaire émission *Cuisine futée, parents pressés*, à Télé-Québec, et leur best-seller *Famille futée*, les deux complices vous aideront à adopter un mode de vie sain et équilibré, qui tient

compte de vos réalités parentales et professionnelles. Elles proposent des astuces simples qui permettent de bien manger sans passer un temps fou à cuisiner. Des stratégies originales, en 10 points. Des trucs surprenants, gourmands et faciles à intégrer dans vos journées occupées. Vous en ressortirez le cœur léger et la tête pleine d'idées!

Billets en vente au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou, 15 \$ l'unité.

Exposition de peinture

La forêt enchantée, de Lynne Shand

Du 18 octobre au 13 novembre

Galerie d'art Goncourt, 7500, avenue Goncourt

Selon les heures d'ouverture de la bibliothèque

Née à Montréal en 1967, Lynne Shand a depuis son enfance une passion marquée pour les formes et les couleurs et toute la beauté visuelle qu'apportent la nature, les animaux, la photographie et l'architecture.

Elle a étudié à l'Université de Montréal en publicité et a travaillé dans le domaine de la publicité et du marketing. Depuis l'âge de 18 ans, elle peint avec passion tant des personnages et des animaux que des arbres, des fleurs et des paysages avec une intensité marquée pour la couleur vive et un mouvement énergisant. Ses médiums sont l'huile et l'acrylique.

Une exposition différente à mettre votre agenda!

Le vernissage aura lieu le jeudi 23 octobre à 19 h à la Galerie d'art Goncourt en présence de l'artiste. Un vin d'honneur sera servi.



Théâtre jeunesse

Pour la conquête de Brindillon

Théâtre – Jeu clownesque

Pour les 4 à 8 ans

Samedi 25 octobre à 11 h

Centre communautaire d'Anjou



Spectacle d'Halloween, à la fois raconté et joué, qui retrace l'histoire de Naïda, une gentille sorcière âgée, qui décide de donner Brindillon, son ancien balai et fidèle compagnon, à une jeune sorcière, Magali. Comble de malheur, cette dernière souffre de vertiges et ne vole jamais. Cette situation enchante le méchant sorcier Nélidor, qui en profite pour essayer de prendre possession du balai magique. Cependant, Naïda et Magali ont plus d'un tour dans leur sac et feront tout pour empêcher le vilain de s'emparer du balai.

Les laissez-passer seront disponibles une heure avant le spectacle et valides jusqu'à 10 minutes avant l'heure prévue pour le début du spectacle.

Renseignements : 514 493-8222



Bibliothèque Jean-Corbeil
7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

Bibliothèque du Haut-Anjou
7070, rue Jarry Est • 514 493-8271



Demandez à votre enfant de faire semblant de vous lire une histoire que vous lui avez lue plusieurs fois.

Activité jeunesse

Lire c'est payant!

Pour les abonnés de 13 ans et moins
Semaine des bibliothèques publiques
du 18 au 25 octobre



Bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou

Les bibliothèques proposent aux jeunes de payer leurs amendes de façon inusitée et amusante. Pour que l'amende diminue, il leur suffit de faire une lecture en bibliothèque. Pour chaque minute de lecture, dix sous sont retranchés de la somme due. Au début de la période de lecture, ils doivent s'inscrire au comptoir de prêt.



Brico-fêtes

Pour les 7 à 12 ans
Mercredi 22 octobre à 16 h
Bibliothèque Jean-Corbeil

Pour mettre les enfants dans l'ambiance de l'Halloween qui approche, proposez-leur de bricoler à la bibliothèque!

Contes effrayants!

Pour les 6 ans et plus, à 18 h 30
Mercredi 29 octobre à la bibliothèque Jean-Corbeil
Jeudi 30 octobre à la bibliothèque du Haut-Anjou

Si votre enfant n'a pas froid aux yeux et qu'il veut passer une soirée terrifiante à la bibliothèque, amenez-le écouter des contes effrayants! Il peut même porter son déguisement d'Halloween!

Les Débrouillards

Les polymères et la glu
Pour les 6 à 12 ans
Dimanche 26 octobre, à 13 h 30
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscriptions obligatoires



Un atelier à la fois scientifique, instructif et ludique!

Concours Minecraft

Inscriptions à compter du 6 octobre
Pour les 9 ans et plus



Votre jeune a de l'imagination, de la créativité et aime le jeu Minecraft, parlez-lui de notre concours **Crée ta bibliothèque idéale** pour élaborer celle de ses rêves! Les participants recevront lors de l'inscription les règlements afin qu'ils puissent commencer leurs projets! Les gagnants seront annoncés le 15 novembre, lors de la journée de jeux de tables.



Activités ados

Initiation à l'impression 3D

Samedi 18 octobre
11 h.....pour les 10-14 ans
13 h 30....pour les 15 ans et plus
Bibliothèque Jean-Corbeil
Inscriptions obligatoires



Découvrez cette nouvelle technologie qui permet d'imprimer des objets réels. Pendant l'atelier, vous pourrez assister à la modélisation et à l'impression d'un objet.

Concours É-lisez-moi

Pour les 10-14 ans
Dans les deux bibliothèques de l'arrondissement
Inscription à compter du 20 octobre

Participez au concours É-lisez-moi qui vise à vous faire découvrir de nouveaux romans québécois. Vous courrez la chance de gagner de fabuleux prix! Toutes les informations à ce sujet seront disponibles dans les deux bibliothèques à partir du 20 octobre.

Ciné-ados

Film d'horreur
Pour les 13 ans et plus
Vendredi 24 octobre à 18 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil



La bibliothèque présente aussi des films! Venez passer votre vendredi soir avec nous et invitez vos amis! Preuve d'âge obligatoire.

Activités adultes

Les Lundis-rencontre

Découvrez MIRA
Lundi 20 octobre à 10 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

Fondée en 1981, la Fondation MIRA vise à former et fournir des chiens guides aux personnes souffrant de divers handicaps. Venez rencontrer un bénévole de l'organisme, accompagné d'un de leurs merveilleux chiens, et apprenez-en plus sur cette incroyable organisation. Vous pourriez même participer à un parcours avec le chien guide!

Conférence : Ces trésors en vous

Dimanche 2 novembre à 13 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil

« L'important n'est pas de donner un sens à la vie, mais de donner un sens à sa vie ». Benoît Tanguay, expert-motivateur, conférencier et auteur, vous invite à découvrir *ces trésors en vous*, car nous avons tous le droit d'être heureux!



Formations aux outils numériques

Bibliothèque Jean-Corbeil à 10 h
Inscriptions obligatoires auprès des bibliothécaires de référence



Vos bibliothèques vous ont concocté un programme varié de formation aux outils numériques. Ces formations ont pour objectif de vous outiller afin que vous puissiez accéder aux nombreuses possibilités issues de la place grandissante d'Internet dans nos vies.

Initiations au clavier et à la souris 8 octobre et 5 novembre
Initiation à Facebook..... 14 octobre
Initiation à Internet 1..... 15 octobre
Initiation à Internet 2..... 22 octobre
Le livre numérique..... 23 octobre

Concert de Musique Duo Ex Aequo

Dimanche 19 octobre à 13 h 30
Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil



Duo piano avec Laurence Lambert-Chan et Romain Pollet qui unissent leurs vingt doigts et proposent un spectacle drôle et accessible à tous! Le spectacle de piano à quatre mains allie la virtuosité, et même l'acrobatie pianistique, avec l'humour en abordant un répertoire accessible et varié, entre Gershwin, Mozart, Fauré et des créations inspirées de la télé québécoise!